

**Règlement de sélection au
CHAMPIONNAT DU MONDE JEUNES ISAF 2015
Du 27 décembre 2015 au 3 janvier 2016 à Langkawi (Malaisie)**

CANDIDATURES

Le Championnat du Monde Jeunes ISAF 2015 concerne les jeunes nés en 1997 et après (moins de 19 ans au 31/12/2015), appelés « U19 » au niveau international. **Les séries retenues sont celles définies par l'avis de course du Championnat du Monde ISAF Jeune 2015.**

Les sportives et sportifs désirant représenter la France lors de cette épreuve doivent faire acte de candidature auprès de la Fédération française de voile (FFVoile) **avant le 30 mars 2015**. Le formulaire de candidature est publié sur le site internet de la FFVoile.

Pour faire acte de candidature, les candidats doivent répondre aux critères d'âge, être de nationalité française, licenciés à la FFVoile et ne présenter aucune contraindication médicale à la pratique de la voile de compétition.

MODALITES ET CRITERES DE SÉLECTIONS

La FFVoile prévoit un dispositif de sélection pour le **Championnat du Monde ISAF Jeune 2015** en deux temps : une **épreuve de qualification** des séries suivi d'une **épreuve de sélection** des représentants pour les séries qualifiées. Le nombre de participant(e)s par nation est fixé par l'ISAF à un seul sportif, sportive ou équipage par série. .

L'épreuve de qualification de chaque série pour le **Championnat du Monde ISAF Jeune 2015** se déroule selon la série lors des épreuves suivantes :

- 29er F et H – Championnat du monde du 7 au 14 août 2015 à PWLLHELI (Pays de Galles),
- 420 F et H - Championnat d'Europe du 7 au 14 août 2015 à BOURGAS (Bulgarie),
- SL 16 open – Championnat du monde du 4 au 10 juillet 2015 à St TROPEZ (France),
- RSX F et H - Championnat du monde du 11 au 18 juillet 2015 à GDYNIA (Pologne),
- Laser Radial F et H – Championnat d'Europe du 18 au 25 juillet 2015 à VIANNA DO CASTELO (Portugal).

Le directeur technique national (DTN) fixe le seuil minimum de qualification de chaque série en fonction de la place du premier français, candidat pour le **Championnat du Monde ISAF Jeune 2015**, dans le classement général de l'épreuve visée. Le niveau minimum de qualification requis par série s'apprécie au regard du nombre de nations concurrentes figurant au classement de l'épreuve.

- 29er F : premier équipage candidat français classé minimum 6ème nation,
- 29er H : premier équipage candidat français classé minimum 6ème nation,
- 420 F : premier équipage candidat français classé minimum 6ème nation,
- 420 H : premier équipage candidat français classé minimum 6ème nation,
- SL 16 mixte : premier équipage candidat français classé minimum 6ème nation,



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

- RSX F : première candidate française classée minimum 6^{ème} nation,
- RSX H : premier candidat français classé minimum 6^{ème} nation,
- Laser Radial F : première candidate française classée minimum 8^{ème} nation,
- Laser Radial H : premier candidat français classé minimum 8^{ème} nation.

Si un sportif, une sportive ou un équipage français(e) candidat(e) figure sur le podium de l'épreuve internationale de qualification de la série, il ou elle est automatiquement sélectionné(e) pour Championnat du Monde ISAF Jeune 2015. Au cas où plusieurs sportifs, sportives ou équipages français serai(en)t sur le podium, le ou la première est sélectionné(e) et le ou la seconde remplaçant(e).

Dans tous les autres cas, l'épreuve de sélection suivante départage les candidat(e)s.

L'épreuve de sélection se déroule à Martigues lors des Championnats de France Espoirs Glisse du 15 au 21 août 2015 ou Espoirs Solitaires et Equipages du 22 au 28 août 2015 pour les séries précédemment qualifiées.

Le DTN est sélectionneur des représentants français pour le **Championnat du Monde Jeunes ISAF 2015**. A l'issue de chacun des Championnats de France Espoirs retenus comme épreuve de sélection, le DTN désigne pour chaque série qualifiée le, la ou les sélectionné(e)s, représentants la France au **Championnat du Monde Jeunes ISAF 2015** selon les critères suivants :

- Si un sportif, une sportive ou un équipage candidat est Champion(ne) de France, il ou elle est automatiquement sélectionné(e), A défaut, le DTN, après consultation d'une commission comprenant la Vice-présidente en charge du haut-Niveau, le Vice-Président en charge de la voile légère, et le coordinateur du dispositif « Bleuets », désigne à l'issue de l'épreuve le sportif, la sportive ou l'équipage sélectionné(e) parmi les candidat(e)s participants, étant entendu que le résultat sportif obtenu lors de l'épreuve de sélection n'est dans ce cas pas l'unique critère de sélection, la capacité à construire une victoire étant aussi prise en compte,
- Le DTN désigne également à l'issue de l'épreuve le sportif, la sportive ou l'équipage remplaçant parmi les candidat(e)s, selon les mêmes principes que ceux définis à l'alinéa précédent.

Dans le cas de non validation d'une épreuve de qualification ou de sélection, la qualification ou la sélection correspondante est fixée par le DTN, après consultation de la commission susmentionnée, en tenant compte des résultats obtenus antérieurement notamment lors des épreuves internationales.

PROGRAMME DE PREPARATION TERMINALE

Les sélectionné(e)s et leurs remplaçant(e)s suivront un programme obligatoire de préparation spécifique à l'objectif du **Championnat du Monde Jeunes ISAF 2015**. Dans tous les cas, le programme inclue la participation au championnat de France espoir de la série concernée.

VALIDATION FINALE DES SELECTIONS

La liste des sélectionné(e)s et remplaçant(e)s est publiée sur le site internet de la FFVoile.

Chaque sportif et sportive sélectionné(e) devra être à jour de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) lorsqu'il ou elle y est soumis(e).

En cas de force majeure, de désistement, de blessure, d'infraction à la réglementation de la FFVoile, de manquement à l'éthique sportive ou de non-respect du programme de préparation, le DTN pourra invalider la sélection du ou des sportifs et de la ou des sportives concerné(e)s et désigner un(e) ou plusieurs remplaçant(e)s selon les critères fixés.